

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 30 septembre 2019  
~~~~~

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF  
HUITIÈME VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 30 septembre 2019 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Étaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON, Monsieur Christian VILLOING, Monsieur Yannick VERNIERES, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Véronique NEIL, Mme Josette CUTANDA, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Madame Béatrice FERNANDO, Monsieur Henry MARTINEZ, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur David CABLAT, M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER, Monsieur José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE -Madame Béatrice WILLOQUAUX suppléant de Monsieur Claude CARCELLER

Procurations : Madame Roxane MARC à M. Jean-Pierre GABAUDAN, Monsieur Jean-Luc DARMANIN à Mme Agnès CONSTANT, Madame Amélie MATEO à Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ à Mme Nicole MORERE, M. Bernard GOUZIN à M. Louis VILLARET, Monsieur Jean-François SOTO à Monsieur Olivier SERVEL

Excusés : Monsieur Jean-André AGOSTINI

Absents : Mme Martine BONNET, Madame Jocelyne KUZNIAK, M. Philippe MACHETEL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur René GARRO, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Jean-Luc BESSODES, Madame Annie LEROY

Quorum : 24	Présents : 32	Votants : 38	Pour 31 Contre 0 Abstention 7
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

*VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L 5211-10, L 5211-2, L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-10 ;*

*VU ensemble, les délibérations successives du Conseil communautaire en date du 14 avril 2014, 22 juin 2015, 21 novembre 2016 et 20 mars 2017 relatives à la modification de la composition de l'exécutif de la communauté de communes ;*

*VU la délibération du conseil communautaire en date du 30 septembre 2019 portant modification de la composition de l'exécutif de la communauté de communes, et portant le nombre de vice-présidents à huit ;*

*VU la candidature de M. Georges PIERRUGUES ;*

*VU la désignation de Mme Nicole MORERE et de Monsieur Jean-Pierre PECHIN pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;*

CONSIDÉRANT que cette élection doit s'effectuer au scrutin secret uninominal majoritaire, le cas échéant à deux ou trois tours,

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à la majorité des suffrages exprimés,**

Sur 38 votants dont 6 votes blancs et 1 vote nul, soit 31 suffrages exprimés au 1er tour pour Monsieur Georges PIERRUGUES,

- d'élire M. Georges PIERRUGUES à la 8e vice-présidence de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le/la déclare installé,

- de valider en conséquence la nouvelle composition de l'exécutif de la communauté de communes, présentée comme suit :

- Membres de l'exécutif et du bureau
- Président: Louis VILLARET
- Premier vice-président : Jean-François SOTO
- Deuxième vice-président: Michel SAINTPIERRE
- Troisième vice-président: Claude CARCELLER
- Quatrième vice-président: Philippe SALASC
- Cinquième vice-présidente : Jean-Pierre BERTOLINI
- Sixième vice-président: Jean-Pierre GABAUDAN
- Septième vice-président : Véronique NEIL
- Huitième vice-président : Georges PIERRUGUES

<p>Transmission au Représentant de l'État N° 2030 le 02/10/19 Publication le 02/10/19 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 02/10/19 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20190930-lmcl   12253A-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET</p>	<p>Le Président de la communauté de communes</p> <p>Louis VILLARET</p>
--	--